

RPS Prévention du harcèlement

La formation Prévention du Harcèlement vise à transmettre des méthodes et conduites appropriées pour prévenir et gérer efficacement le harcèlement au travail.

Présentiel - Synchrone

Cette formation vous permettra de comprendre les enjeux liés aux risques psychosociaux et d'en identifier les principaux facteurs pour mettre en œuvre au sein de votre entreprise une démarche préventive du harcèlement et de la souffrance au travail.

Objectifs

Cette formation vous permettra de comprendre les enjeux liés aux risques psychosociaux et d'en identifier les principaux facteurs pour mettre en œuvre au sein de votre entreprise une démarche préventive du harcèlement moral et de la souffrance au travail.

Public Visé

Personnel RH, Manager, Chef de projet QVT, Responsable santé sécurité, personnel de santé en entreprise, Membre de la CSSCT ou du CSE.

Pré Requis

Être membre de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail. De plus, pour offrir les meilleures conditions de réussite, nous préconisons de savoir lire, écrire et parler la langue française.

Pour rappel :

Le stagiaire doit être âgé de 18ans (sauf dérogation).

Modalités d'entrée en formation

Demander un devis par téléphone : 04.72.79.05.82 ;

Par mail : adv@alyence-groupe.com

Ou sur notre site : www.alyence.com

L'accès en formation se fait dès la contractualisation et selon disponibilités.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Comprendre ce que recouvrent le harcèlement moral et sexuel et les lois qui les sanctionnent.

Identifier les facteurs de risques favorisant les agissements du harcèlement.

Agir face à une situation de harcèlement en sélectionnant les différentes options envisageables.

Anticiper les risques de harcèlement moral et sexuel grâce à un plan de prévention adapté.

Méthodes pédagogiques

Formation en salle.

Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels.

Parcours pédagogique

Les RPS, environnement et principes

- Définir les risques psychosociaux.
- Connaître le cadre juridique des risques psychosociaux.
- Connaître les devoirs et droits des différents acteurs.
- Reconnaître l'agression en AT ou MP
- Prévenir les situations de harcèlement
- Identifier/connaître les différentes sortes de harcèlement
- Les enjeux juridiques du harcèlement moral.
- Reconnaître les comportements harcelants.
- Savoir agir en cas de harcèlement avéré.
- Adopter la bonne communication avec son équipe.

Faire évoluer les pratiques de management

- Diagnostiquer sur les pratiques de management au sein de son équipe.
- S'appuyer sur les outils d'analyse adaptés pour améliorer l'organisation du travail.
- Organiser et aménager le travail pour prévenir des incivilités.
- Savoir définir des indicateurs pour son équipe.
- Prendre des mesures correctives.

Mettre en œuvre des actions de prévention

- Créer et animer un processus de prévention des RPS.
- Sensibiliser et former les responsables.
- Animer un dispositif de veille sur la souffrance au travail.
- Mener des audits réguliers sur la qualité de vie au travail.
- Mettre en place un référent au sein du CSE
- Rôle du référent.
- Le plan de prévention du harcèlement : moral et/ou physique

Méthodes et modalités d'évaluation

- Formation en présentiel.
- Evaluation théorique en fin de formation.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.
- Évaluation à chaud pour mesurer la satisfaction stagiaire.
- Évaluation à froid 10 jours après la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé afin de faciliter le parcours.

	Durée		Effectif
	7.00 Heures	1 Jour	De 3 à 6 Personnes